

## CAUTIONNEMENT

(Un engagement distinct est à remplir pour chaque caution)

### I – REFERENCES LOGEMENT

**CHAMBRE N°**

RÉSIDENCE JEUNES SAINTE CONSTANCE, 16 rue Gabriel Pierné 57000 METZ

### II – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA CAUTION

**IDENTITE**

Nom (pour les femmes mariées, indiquer le nom de jeune fille :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

**DOMICILE ACTUEL**

Adresse :

CP :

Ville :

Adresse email :

Tél. fixe

Portable

**REFERENCES BANCAIRES**

Banque :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél. :

Compte n°

**RESSOURCES**

Salaire net mensuel :

Allocations familiales mensuelles :

Autres revenus mensuels

**REVENU GLOBAL MENSUEL NET :**

PARAPHE

(1) Rayer les mentions inutiles

**PIECRES A FOURNIR – JUSTIFICATIFS****IDENTITE**

Justificatif d'identité

**DOMICILE**

Dernière quittance de loyer ou taxes foncières ou attestation d'hébergement

**SOLVABILITE**

Salarié : trois derniers bulletins de salaire ou, en cas d'embauche récente, attestation d'emploi indiquant la qualité de travail (à durée indéterminée ou déterminée et, en ce dernier cas, la durée du contrat)

Non salarié : attestation d'un expert-comptable des derniers revenus ou dernier avertissement d'impôt sur le revenu

Relevé d'identité bancaire

**III – ENGAGEMENT DE CAUTIONNEMENT**

Texte à reproduire de la main de la caution à peine de nullité (art.23, loi du 21 juillet 1994) :

« Après avoir reçu toute information sur la nature et l'étendue des obligations que je contracte ;

Je, soussigné, (nom, prénom)

- déclare me porter caution solidaire, sans bénéfice de division ni de discussion, du règlement :
- des loyers et des charges
- des réparations locatives
- des indemnités d'occupation éventuellement dues après la résiliation du congé
- de toutes autres indemnités tels des dommages et intérêts, des indemnités dues à titre de clause pénale
- de tous intérêts

dus par M. (nom, prénom du locataire)

à compter de son arrivée dans l'établissement pour la chambre n°

FOYER SAINTE CONSTANCE 16 rue Gabriel Pierné 57000 METZ

- ai noté que :
- que le montant initial de la pension s'élève à :

En cas d'augmentation des tarifs, ce montant est révisable.

La résiliation prend effet au départ du résident »

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

PARAPHE

(1°) rayer la mention inutile

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Il est convenu que le résident ou son mandataire adressera, chaque année, l'information prévue à l'article 2016 du code civil, par lettre simple, à la date anniversaire de la prise d'effet de location.

Article 24 de la loi du 21 juillet 1994 : « Lorsque les obligations résultent d'un contrat de location conclu en application du présent titre sont garanties par un cautionnement de payer est signifié à la caution dans un délai de quinze jours à compter de la signification du commandement au résident. A défaut, la caution ne peut être tenue au paiement des pénalités ou intérêts de retard.

PARAPHE

## INFORMATIQUE ET LIBERTES – CONFIDENTIALITE

Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, les personnes physiques disposent du droit d'accès et de rectification à formuler auprès du mandataire. Les modalités de mise en œuvre seront fixées d'un commun accord.

Les informations collectées ont un caractère confidentiel et sont réservées exclusivement au mandataire ou bailleur.

Pour l'exécution éventuelle de cet engagement, en cas de litige, le Tribunal de METZ sera le seul compétent.

Fait sur quatre pages en trois exemplaires

À ..... le .....

Signature

